

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1601

19 août 2009

SOMMAIRE

Adi Corporation S.A.	76820	Hemera S.A.	76846
Adi Corporation S.A.	76848	Hottinger & Cie	76814
ArcelorMittal Belval & Differdange	76847	IK Investment Partners Luxembourg	
Audit & Compliance	76803	S.à.r.l.	76841
BBEIF LH Sub 06 S.à r.l.	76815	ING Investment Management Luxem-	
BBEIF LH Sub 07 S.à r.l.	76816	bourg S.A.	76818
BBEIF Luxembourg Holdings Sàrl	76809	Itraf S.A.	76810
Bellefontaine S.A.	76807	Juranmax S.A.	76804
Buba S.A.	76817	Koch Nitrogen Holdings S.à r.l.	76843
Castel Immobilier	76811	Magiste International S.A.	76822
CB - Accent Lux	76812	Midland Pyxis Group S.A.	76846
CDS Limousines Sàrl	76835	Oreka Finances S.A. Holding	76802
Coficom Expertise S.à r.l.	76822	Oxus Holding S.A.	76839
Commodity Capital S.A.	76806	Paradigmo S.A.	76806
Compagnie Financière de l'Accessoire		Patrimonia Consulting	76823
Textile S.A.H.	76847	Private Equity Selection International (PE-	
Coparrinal S.A.	76819	SI) 1 S.A.	76837
Copralim S.A.	76802	Raihman America S.à.r.l.	76805
DeWAG Holdings S.à r.l.	76830	R.F. Hottinger Insurance Consulting S.A.	
Dreieck	76817	76819
EFG Investment (Luxembourg) SA	76827	Robrunvest S.A.	76815
Espace 2001 S.A.	76809	Rodabelvue S.A.	76806
Essential Finance S.A.	76802	Russian Investment Company	76816
Fideuram Bank (Luxembourg) S.A.	76812	SALT Pharma S.à r.l.	76807
Fiduciaire PMK S.A.	76803	Scandolaro Lussemburgo S.A.	76808
Finlon Investments SA	76817	Scanfi S.A.	76808
Finviande S.A.	76821	Schroeder Import	76810
First Marketing Financial Services (FMFS)		Skino S.A.	76813
S.A.	76818	Sonneborn (Luxembourg) S.à r.l.	76821
Forest Finance S.A.	76820	Soprogest S.A.	76811
Gauguin S.A.	76813	Space Finance S.A.	76810
GeCIE S.A.	76804	S.P.I.C. S.A.	76848
Goldmann Finance Holding S.A.	76848	StaGe Mezzanine Société en Commandite	
Goldmann Finance SPF S.A.	76848	Simple	76819
Gottex Management S.A., SICAR	76820	Stepman Invest S.à r.l.	76811
Gottex US Management S.à r.l., SICAR		TAT Oil Capital Holding S.A.	76814
.....	76805	Velixia S.à r.l.	76818

Copralim S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 58.151.

Extraits des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 28 mars 2008

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Maître Jean HOSS, Avocat, demeurant 4, rue P. d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Axel WEND, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 1, Carrefour de Rive, CH-1207 Genève, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Frank-Olivier HAY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 10, avenue Marc-Doret, CH-1224 Chêne-Bougeries, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2008.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- MAZARS, réviseurs d'entreprises et experts comptables, 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2008.

Compagnie Financière de Gestion Luxembourg S.A., L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009096497/21.

(090116202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Oreka Finances S.A. Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 36.576.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2009:

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Ghislain BRABANT, Administrateur et Administrateur-Délégué; demeurant à 4163 Tavier, Belgique; 21, Chemin des Patars.
- Monsieur Jacques RECKINGER, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur René SCHLIM, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- Fiduciaire de Luxembourg S.A., 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant les les comptes au 31 décembre 2009.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009096501/23.

(090116194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Essential Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 64.426.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009097070/10.

(090116747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Fiduciaire PMK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 34.488.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 30 Septembre 2008 à 9 heures

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1- Réélection du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes pour une nouvelle période de six ans.

Sont réélus Administrateurs:

- Madame Corinne CHANTEREAU, Comptable, née le 6 Août 1963 à Roubaix (France), demeurant à L-3376 Leudelage - 36, Domaine Op Hals.

- Monsieur Frank MARQUILIE, Employé privé, né le 8 Novembre 1967 à Croix (France), demeurant à L-8041 Strassen - 30, Rue des Romains.

- I.G. INVESTMENTS S.A., société de droit luxembourgeois, R.C. B66562, domiciliée à L-2146 Luxembourg - 63/65, Rue de Merl.

Est réélue Commissaire aux Comptes:

- Madame Ghislaine MARQUILIE, pensionnée, née le 16 Août 1938 à Croix (France), demeurant à L-1258 Luxembourg - 21, Rue Jean-Pierre Brasseur.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée Générale Ordinaire de 2014.

2 - Conformément à l'Article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'Article 5 des statuts, le Conseil d'Administration décide de réélire Monsieur Frank MARQUILIE, aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

3 - Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Référence de publication: 2009096529/29.

(090115584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Audit & Compliance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 115.834.

Il résulte des conventions de cession de parts sociales sous seing privé du 1^{er} juillet 2009 que

- Pierre François WERY cède six mille cent vingt-cinq (6125) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune, entièrement libérées, de la société audit & compliance SARL à la société anonyme "FINANCIERE DES HAUTS PLATEAUX SA.", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, inscription au R.C.S.L. B-145407.

- Cyril LAMORLETTE cède six mille deux cent cinquante et une (6251) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune, entièrement libérées de la société audit & compliance SARL à la société anonyme "LIVENZA S.A.", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, rue des Romains, inscription au R.C.S.L. sous le numéro B 144.587.

- Cyril LAMORLETTE, cède cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune, entièrement libérées, de la société audit & compliance SARL à la société anonyme "FINANCIERE DES HAUTS PLATEAUX S.A.", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 80, rue des Romains, inscription au R.C.S.L. B-145407.

Par conséquent, à compter de cette date, la répartition du capital social de la société est comme suit:

Livenza SA	6251 parts sociales
Financière des Hauts Plateaux	6249 parts sociales
Total:	12.500 parts sociales

Strassen, le 9 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Cyril Lamorlette

Gérant - Associé

Référence de publication: 2009096577/25.

(090115990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

GeCIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 94.344.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 avril 2009 à 18 heures

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1- Réélection du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de six ans:

Sont réélus Administrateurs:

- Monsieur Jean Louis GAUDIN, ingénieur, né le 13 Février 1971 à Laxou, demeurant 13-17 Rue des Filmins F-92330 SCEAUX (France).

- Monsieur Philippe CHANTEREAU, expert comptable, né le 27 Avril 1962 à Blois, demeurant 36 Domaine Op Hals L-3376 Leudelange.

- Madame Corinne CHANTEREAU, employée privée, née le 06 Août 1963 à Roubaix, demeurant 36 Domaine Op Hals L-3376 Leudelange.

Est réélue Commissaire aux Comptes

- Madame Gaëlle LECLAIRE, comptable, née le 08 Mars 1981 à Metz et demeurant 143, Rue du Vieux Moulin F-57535 MARANGE SILVANGE (France).

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes expireront à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2015.

2- Le Conseil d'Administration décide de réélire Monsieur Jean Louis GAUDIN, aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

Le mandat de l'Administrateur délégué prendra fin à l'issue de l'assemblée générale Ordinaire de 2015.

3 - Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Référence de publication: 2009096534/29.

(090115509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Juranmax S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.913.

—
Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration en date du 17 juillet 2009, de la société Juranmax S.A. que les Administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1. Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Manacor (Luxembourg) S.A. jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

2. Monsieur Martinus Cornelis Johannes Weijermans, né le 26 août 1970 à 's-Gravenhage aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Mutua (Luxembourg) S.A. jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

3. Monsieur Robert van't Hoeft, né le 13 janvier 1958 à Schiedam aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Fides (Luxembourg) S.A. jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

4. Manacor (Luxembourg) S.A., immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B9098, dont le siège social se situe au 46A Avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg, est élu Président du Conseil d'Administration à compter du 17 juillet 2009 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Administrateur

Référence de publication: 2009096934/25.

(090115799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Raihman America S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 129.587.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg
le 20 juillet 2009 à 08:00 heures.*

Il résulte dudit procès-verbal que:

L'Assemblée Générale accepte, en date de ce jour, la démission de ProServices Management S.à.r.l, société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en tant que Gérant de la société avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale nomme Mr Matthijs BOGERS, né le 24 novembre 1966, à Amsterdam au Pays Bas, et demeurant professionnellement au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société.

Son mandat sera exécuté pour une période indéterminée.

L'Assemblée Générale nomme Mr Julien FRANCOIS, né le 18 Juin 1976, à Messancy en Belgique, et demeurant professionnellement au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société.

Son mandat sera exécuté pour une période indéterminée.

L'Assemblée Générale confirme que le nombre de Gérants de la société est de 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Juillet 2009.

Pour Raihman America S. à r.l.

Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2009096542/26.

(090115426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Gottex US Management S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 111.940.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil de Gérance en date du 25 juin 2009 que le siège social de la Société est transféré du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

De plus, il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés tenue en date du 15 juillet 2009 que les mandats des Administrateurs suivants ont été renouvelés jusqu'à l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009:

- Timothy Roniger,
- Joachim Gottschalk,
- Richard Leibovitch,
- Dana Erwin;
- Kevin Maloney.

Le mandat du Réviseur d'Entreprise suivant a aussi été renouvelé pour la même durée:

- Ernst & Young société domiciliée au 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés, section B numéro 47771.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Gottex US Management S.a r.l., SICAR

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009096696/28.

(090115729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Paradigmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1729 Luxembourg, 2, rue Mathias Hertert.
R.C.S. Luxembourg B 99.514.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 17/03/2009 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat de deux Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Josée BOUSSINGAULT et Olivier NAVEAU, tous deux domiciliés Avenue Richard Neybergh, 134, B-1020 BRUXELLES en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L., 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes ainsi que le mandat d'administrateur délégué de Olivier NAVEAU.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2015.

L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Glesener, administrateur sortant.

L'Assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur pour une période de 6 ans:

Monsieur Olivier DUBOIS, informaticien, né à Charleroi le 03/08/1964 et demeurant Chemin Jean Lanneau 37, B-1420 Braine l'Alleud; il pourra engager la société conjointement avec l'administrateur-délégué. Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2015.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009096572/21.

(090115849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Rodabelvue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 98.344.

EXTRAIT

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 juillet 2009 que:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social du 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

2. L'assemblée accepte la démission de la société Z COM S.A. en tant qu'administrateur de la société et de la société FYLDE INC. en tant que Commissaire aux Comptes.

3. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur unique sortant en appelant Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg. Le nouvel administrateur est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31/12/2013.

4. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement du commissaire aux comptes sortant en appelant la société FGS Consulting LLC, ayant son siège social au 520S. 7th Street, Suite C, USA-89101 Las Vegas, Nevada. Le nouveau commissaire aux comptes est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31/12/2013.

Pour mentions aux fins de la publications au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009096675/23.

(090116062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Commodity Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 140.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009097143/10.

(090116323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Bellefontaine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 47.721.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 juillet 2009 que:

1. L'assemblée décide de transférer le siège social du 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.
2. L'assemblée accepte la démission de la société Z COM S.A. en tant qu'administrateur de la société et de la société FYLDE INC. en tant que Commissaire aux Comptes.
3. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur unique sortant en appelant Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg. Le nouvel administrateur est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31/12/2013.
4. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement du commissaire aux comptes sortant en appelant la société FGS Consulting LLC, ayant son siège social au 520S. 7th Street, Suite C, USA-89101 Las Vegas, Nevada. Le nouveau commissaire aux comptes est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31/12/2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009096678/23.

(090116028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

SALT Pharma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 135.682.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 juillet 2009.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 17 juillet 2009 que

Les démissions des sociétés suivantes de leurs fonctions de gérants de la société ont été acceptées:

- Waverton Group Limited ayant son siège social à Abbot Bldg, Main Street, BVI - 3186 Road Town, Tortola et
 - Starbrook International Limited ayant son siège social à Abbot Bldg, Main Street, BVI -3186 Road Town, Tortola
- Ont été nommés gérants en remplacement des gérants démissionnaires:

- Mr. Benoît BAUDUIN né le 31 mars 1976 à Messancy (Belgique) ayant comme adresse professionnelle le 12, rue Guillaume Schneider L - 2522 Luxembourg
- Mr. Luc GERONDAL né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République démocratique du Congo) ayant comme adresse professionnelle le 12, rue Guillaume Schneider L - 2522 Luxembourg

Les gérants ont été élus pour une période indéterminée

La démission de la société suivante de sa fonction de commissaire a été acceptée

- Rothley Company Limited ayant son siège social à Abbott Bldg, Main Street, BVI - 3186 Road Town, Tortola
- A été nommé commissaire en remplacement du commissaire démissionnaire:

- REVICONSULT SARL ayant son siège social au 16, rue Jean l'Aveugle L-1148 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 139.013

Le mandat du commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant statué sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

Le siège social de la société a été transféré de son ancienne adresse au 6, rue Guillaume Schneider L -2522 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009097511/31.

(090116881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Scandolara Lussemburgo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 118.818.

—

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires du 1^{er} juillet 2009

1. Monsieur Pietro LONGO a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. Madame Marianne GOEBEL, administrateur de sociétés, née à Wiltz, Luxembourg, le 16 mai 1964, demeurant professionnellement à L-2017 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, a été nommée aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

3. Transfert du siège social de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-2017 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SCANDOLARA LUSSEMBURGO S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009096681/20.

(090115205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Scanfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue du Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 88.328.

—

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 11 juin 2009.

- d'accepter la démission avec effet au 15 juin 2009 d'IB Management Services S.A avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes de la Société;

- d'accepter la démission avec effet au 15 juin 2009 de Christian Tailleur avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société;

- d'accepter la démission avec effet au 15 juin 2009 de John Kleynhans avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société;

- d'accepter la démission avec effet au 15 juin 2009 de Noel Mc Cormack avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société;

- d'accepter la nomination avec effet au 15 juin 2009 de Fiduciaire Beaumanoir S.A., n° R.C.S B 52.618 qui a son adresse professionnelle au 24, rue du Genêts, L-1621 Luxembourg, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la Société jusqu'en 2012.

- d'accepter la nomination avec effet au 15 juin 2009 de Francesco Zito, né le 10 décembre 1950 à Noci en Italie et avec adresse professionnelle au 24, rue du Genêts, L-1621 Luxembourg, en tant que nouvel Administrateur de la Société jusqu'en 2012.

- d'accepter la nomination avec effet au 15 juin 2009 de Fabien Leger, né le 27 octobre 1980 à Savigny-sur-Orge en France et avec adresse professionnelle au 24, rue du Genêts, L-1621 Luxembourg, en tant que nouvel Administrateur de la Société jusqu'en 2012.

- d'accepter la nomination avec effet au 15 juin 2009 de Guillaume Winckel, né le 12 avril 1983 à Thionville en France et avec adresse professionnelle au 24, rue du Genêts, L-1621 Luxembourg, en tant que nouvel Administrateur de la Société jusqu'en 2012.

- d'accepter le transfert du siège social du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 24, rue du Genêts, L-1621 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009096689/34.

(090115524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Espace 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5-7, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 43.724.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg, le 26 juin 2009

L'assemblée des actionnaires a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée révoque avec effet immédiat les mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Isia Brainis.
- L'assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de:
 - * Madame Françoise Juda, employée privée, demeurant à L-6419 Echternach, 35, rue de la Chapelle.
 - * Madame Eugénia Da Silva, employée privée, demeurant à L-6450 Echternach, 68, route de Luxembourg.
- L'assemblée nomme Monsieur Michael Kleinkes, né le 16.03.1979 à Borken (RFA), demeurant à L-6419 Echternach, 35, rue de la Chapelle, administrateur de la société.
- Le mandat des administrateurs se terminera à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2014.
- L'assemblée nomme administrateurs délégués de la société:
 - * Madame Françoise Juda, prénommée,
 - * Monsieur Michael Kleinkes, prénommé.
- Dans la gestion journalière, les administrateurs délégués ont pouvoir d'engager la société par leur signature individuelle.
- La société à responsabilité limitée EBC, EUROPEAN BUSINESS CONSULTING S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1617 Luxembourg, 66, rue de Gasperich est nommée comme unique commissaire aux comptes de la société.
- Son mandat se terminera à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2014.

Luxembourg, le 26 juin 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009096751/29.

(090115061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

BBEIF Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 129.159.

Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 23 juillet 2009

Par les résolutions écrites du 23 juillet 2009, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter les démission de M. Antonino Lo Bianco et Mme Mary Spelman en tant que gérants de la Société, prenant effet le 23 juillet 2009;
- De nommer en tant que gérant de Catégorie B, prenant effet le 23 juillet 2009, et pour une durée indéterminée,
 - * M. Gianmarco Cremonesi, né le 27 février 1960 à Milan, Italie et ayant comme adresse 4, Via Malaga, 20143 Milan, Italie.
- De nommer en tant que gérant de Catégorie A, prenant effet le 23 juillet 2009, et pour une durée indéterminée,
 - * M. Graham Marr, né le 5 juin 1958 à Cambridge, Grande-Bretagne, ayant comme adresse 15, Harebell Hill, Cobham KT11 2RS, Royaume Uni

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- M. Mark Hatherly (gérant de Catégorie A);
- M. Antonello de Filippo (gérant de Catégorie B);
- M. Graham Marr (gérant de Catégorie A);
- M. Gianmarco Cremonesi (gérant de Catégorie B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096957/25.

(090115805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Space Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 105.550.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 juillet 2009

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2009 et qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

Signataire catégorie A:

- Monsieur Sergio BENOCCI, Président, demeurant au 25, via Puccinotti, I-50129 Florence, Italie;

Signataires catégorie B:

- Monsieur John SEIL, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;
- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2009 et qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2008

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096755/21.

(090115423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Itraf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 133.068.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 18 mars 2009

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- AUDIEX SA., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096757/21.

(090115420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Schroeder Import, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8086 Bertrange, 44, Cité am Wenkel.
R.C.S. Luxembourg B 142.582.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 29 juillet 2009.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2009097789/12.

(090117314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Stepman Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.

R.C.S. Luxembourg B 129.816.

Entre les soussignés:

1) Monsieur Manuel MOREIRA, commerçant, demeurant à L-1129 Luxembourg, 18, rue des Anémones
ci-après dénommé "le vendeur", d'une part,
et

2) La société à responsabilité limitée PROMOTIONS SCHMIT & KLEIN s. à r.l., ayant son siège à L-8079 Bertrange, 117a, rue de Leudelange, représentée par son gérant Monsieur Stéphane Schmit, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-8079 Bertrange ci-après dénommé "l'acheteur"

Il a été convenu ce qui suit:

- Avec effet au 2.07.2009, le vendeur vend et cède à l'acheteur, qui accepte, 250 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25.- (vingt-cinq Euro) de la société à responsabilité limitée STEPMAN INVEST (AGENCE, PROMOTIONS, RENOVATION ET IMMOBILIERE LUXEMBOURGEOISES) s. à r.l. R.C.S. Luxembourg section B numéro 129816 date d'immatriculation: 25/07/2007, ayant son siège à L-8079 Bertrange, 117a rue de Leudelange ci-après dénommée la "société"

- Le prix de vente s'élève à EUR 1.- (un Euro).

- Cette vente a été faite à la charge de l'acheteur, qui s'oblige de supporter tous les frais, droits et honoraires auxquels la présente cession donnera ouverture, de faire signifier à ses frais la présente cession à la société ou de la faire accepter par la société dans un acte notarié et de faire modifier l'article 6 des statuts et les inscriptions afférentes au registre de commerce.

- L'acheteur reprend à sa charge toutes dettes bancaires et donne décharge au vendeur de tous ses engagements auprès de la banque DEXIA, mais seulement en ce qui concerne la société STEPMAN INVEST s.à r.l.

- L'acheteur déclare connaître parfaitement la situation financière de la société.

- Au cas où une disposition de la présente convention se révélerait nulle en tout ou en partie, cette nullité n'affectera pas la validité du reste du contrat. Dans un tel cas, les parties substitueraient si possible à cette disposition illicite une disposition licite correspondant à l'esprit et à l'objet de celle-ci.

- La présente convention ne peut être modifiée que par écrit et d'un commun accord.

Référence de publication: 2009096798/32.

(090115433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

**Castel Immobilier, Société Anonyme,
(anc. Soprogest S.A.).**

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, Z.A.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 29.320.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 15 juin 2009
sur l'exercice 2008 à Luxembourg*

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2015 comme suit:

Castel Patrick administrateur unique, avec adresse à L-1279 Luxembourg, 23, rue Général Omar N. Bradley L'administrateur unique a le pouvoir de signature individuelle pour engager la société.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2015 comme suit:

Fiduplan S.A., RCS B-44.563, avec adresse à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

Pour extrait conforme

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009096926/22.

(090116016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Fideuram Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 66.380.

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue le 31 mars 2009, enregistré à Luxembourg, actes civils le 3 avril 2009, LAC/2009/13274, pardevant Me Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, acte n°158, que:

- L'assemblée désigne, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2012, les administrateurs suivants, à savoir:

* Mme Franca CIRRI FIGNAGNANI, née à Ravenne (Italie) le 4.9.1942, Administratrice de Banca Fideuram SpA, demeurant à I-40121 Bologna, Via Santo Stefano, 103;

* Mr. Enrico FIORAVANTI, né à Rome (Italie) le 26.12.1937, ancien Dirigeant de SANPAOLO IMI SpA, demeurant à I-00177 Rome, via Gino Funaioli, 40;

* Mr. Alberto Maria MATURI, né à Trento (Italie) le 4.9.1961, Sous-Directeur Général de Banca Fideuram SpA, demeurant professionnellement à Piazzale Douhet, 31, I-00163 Rome;

* Mr. Mauro ROSSI, né à Comignago (Italie) le 8.11.1958, Dirigeant de INTESA SANPAOLO SpA, demeurant à I-10121 Turin, Piazza San Carlo, 156;

* Me Alex SCHMITT, né à Luxembourg (G.D.L.) le 24.03.1953, Avocat, demeurant à L-1024 Luxembourg, 44, rue de la Vallée;

* Mr. Riccardo SIMCIC, né à Alexandrie (Egypt) le 25.03.1946, Retraité, demeurant à L-1213 Bereldange, 44 rue de la Forêt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Jacques DELVAUX

Boîte postale 320

L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2009096815/29.

(090115506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

CB - Accent Lux, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.623.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 avril 2009 à 14.00 heures au siège social

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un an, comme suit:

Conseil d'Administration

Monsieur Luigi DELL'ACQUA, General Manager, Cornèr Banca S.A., CH - Lugano, Président

Monsieur Marco PREDETTI, Manager, Cornèr Banque Luxembourg, Administrateur

Monsieur Roberto DE LUIGI, Head of Private Banking Division, Cornèr Banca S.A., CH - Lugano, Administrateur

Monsieur Jean-Claude SCHAEFFER, Manager, Cornèr Banque, Luxembourg, Administrateur

Réviseur d'Entreprises

Ernst & Young S.A. - 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Les mandats des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

CB-Accent Lux

Sanpaolo Bank S.A.

Banque Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009097336/25.

(090116723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Gauguin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 65.482.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 juillet 2009.

Résolutions:

L'assemblée prend acte de et accepte la démission de Monsieur Vincent THILL, né le 04/03/1971 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur et Président du Conseil d'Administration;

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur Monsieur Giorgio BIANCHI, employé privé, né le 23/10/1983 à Crema (Italie), demeurant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Son mandat ayant comme échéance, celui de son prédécesseur, l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2010.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2009 comme suit:

Commissaire aux comptes:

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009096913/24.

(090115479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Skino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.758.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social en date du 24 Juillet 2009

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à l'élection définitive de Monsieur Jean-Robert Bartolini au poste d'Administrateur avec effet au 15 Juin 2009 conformément aux résolutions circulaires prises par le Conseil d'Administration en date du 15/06/2009.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Michel E. Raffoul, ayant son adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;

- Madame Candice De Boni, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg,

jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à se réunir pour statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire le mandat du Commissaire aux Comptes Fin-Contrôle S.A., établie et ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B42230.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour Skino S.A.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2009096993/30.

(090115279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Hottinger & Cie, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 37.692.

—
Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale du 10 juin 2009

Les actionnaires de la société Hottinger & Cie se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège de la société, sur convocation faite par le Conseil d'Administration suivant lettre en date du 13 mai 2009.

Après divers échanges, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide le renouvellement du mandat des administrateurs à savoir:

M. HOTTINGER Frédéric 47, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg,

M. SCHMITT Alex 44, rue de la Vallée L-2661 Luxembourg,

M. PLAYE Michel 14, rue Alphonse Haussaire F-95880 Enghien les Bains,

M. AUF DER MAUR Jörg 30, Schützengasse CH-8001 Zurich,

M. ROZENCWAJG Elo 47, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg,

ainsi que le mandat d'Administrateur Délégué de M. ROZENCWAJG Elo 47, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Et la radiation du mandat d'administrateur de M. HOTTINGER Rodolphe 30, Schützengasse CH-8001 Zurich.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide la confirmation du mandat du Réviseur d'Entreprise, Price Waterhouse Coopers jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

M. ROZENCWAJG Elo

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009096944/27.

(090115484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

TAT Oil Capital Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 101.303.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 30 juin 2009 a approuvé les résolutions suivantes:

- La nouvelle adresse du siège social de la Société est au 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.
- La démission de Nurislam Syubaev, Alexey Baklanov et Aleksandra Kirdeeva de leur poste d'Administrateur est acceptée avec effet immédiat.
- L'élection de Efremov-Kautschuk-GmbH, avec siège social au 41 Eisenbachweg, D-61267 Neu-Anspach, au poste d'Administrateur est acceptée avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.
- L'élection de Dolkono Holdings Limited, avec siège social au 163 Lordos Waterfront Court, 3036-Spyrou Araouzou (Cyprus), au poste d'Administrateur est acceptée avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.
- L'élection de Sydney Nominees Limited, avec siège social au Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola (BVI), au poste d'Administrateur est acceptée avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.
- L'élection de Galina Incorporated, avec siège social au Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola (BVI), au poste de Commissaire aux Comptes de la Société est acceptée avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010. Il auditera les comptes annuels depuis l'exercice social 2004.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Frank Walenta

Référence de publication: 2009096991/27.

(090115148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

BBEIF LH Sub 06 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 138.373.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 23 juillet 2009

Par les résolutions écrites du 23 juillet 2009, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter la démission de M. Serge Morel en tant que gérant de la Société, prenant effet le 23 juillet 2009;
- De nommer en tant que gérant de Catégorie B, prenant effet le 23 juillet 2009, et pour une durée indéterminée,
* M. Gianmarco Cremonesi, né le 27 février 1960 à Milan, Italie et ayant comme adresse 4, Via Malaga, 20143 Milan, Italie.
- De nommer en tant que gérant de Catégorie A, prenant effet le 23 juillet 2009, et pour une durée indéterminée,
* M. Graham Marr, né le 5 juin 1958 à Cambridge, Gand-Bretagne, ayant comme adresse 15, Harebell Hill, Cobham KT11 2RS, Royaume Uni

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- M. Mark Hatherly (gérant de Catégorie A);
- M. Antonello de Filippo (gérant de Catégorie B);
- M. Graham Marr (gérant de Catégorie A);
- M. Gianmarco Cremonesi (gérant de Catégorie B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096963/24.

(090115777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Robrunvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 136.318.

—
Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue à Bertrange en date du 5 mai 2009 à 10 heures.

Il résulte dudit procès-verbal que la société MARBLEDEAL LIMITED a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

La société MARBLEDEAL LUXEMBOURG Sàrl, ayant son siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Nomination des représentants permanents

La société PROCEDIA Sàrl dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 18 février 2008, a désigné Madame Catherine DE WAELE, née à Charleroi (Belgique), le 25 avril 1966 employée privée, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentante permanente pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

La société CRITERIA Sàrl dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 18 février 2008, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2013.

Bertrange, le 5 mai 2009.

ROBRUNVEST SA

PROCEDIA Sàrl / CRITERIA Sàrl

Administrateur / Administrateur

Représentée par Madame Catherine DE WAELE / Représentée par Monsieur Gabriel JEAN

Représentante permanente / Représentant permanent

Référence de publication: 2009096998/30.

(090115798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

BBEIF LH Sub 07 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 138.370.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 23 juillet 2009

Par les résolutions écrites du 23 juillet 2009, l'associé de la société a décidé:

- D'accepter la démission de M. Serge Morel en tant que gérant de la Société, prenant effet le 23 juillet 2009;
- De nommer en tant que gérant de Catégorie B, prenant effet le 23 juillet 2009, et pour une durée indéterminée,
* M. Gianmarco Cremonesi, né le 27 février 1960 à Milan, Italie et ayant comme adresse 4, Via Malaga, 20143 Milan, Italie.
- De nommer en tant que gérant de Catégorie A, prenant effet le 23 juillet 2009, et pour une durée indéterminée,
* M. Graham Marr, né le 5 juin 1958 à Cambridge, Grande-Bretagne, ayant comme adresse 15, Harebell Hill, Cobham KT11 2RS, Royaume Uni

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- M. Mark Hatherly (gérant de Catégorie A);
- M. Antonello de Filippo (gérant de Catégorie B);
- M. Graham Marr (gérant de Catégorie A);
- M. Gianmarco Cremonesi (gérant de Catégorie B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009096964/24.

(090115771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Russian Investment Company, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 55.168.

—
Suite à l'assemblée générale ordinaire du 23 juillet 2009, les actionnaires de la société d'investissement à capital variable 'Russian Investment Company' ont pris les résolutions suivantes:

- noté les démissions de leur fonction d'administrateur de 'Russian Investment Company' de Monsieur Christos Mavrellis avec effet 25 novembre 2008 et celle de Monsieur Roberto Seiler avec effet au 25 novembre 2008 et de Monsieur Scott Stevens avec effet au 2 juin 2009;
- approuvé la co-optation de Monsieur John Karachalios, ayant son adresse professionnelle au 43 Katsibiri Street, Cholongos - Athens 15561, Grèce, au poste d'administrateur de 'Russian Investment Company' avec effet au 26 novembre 2008;
- approuvé la co-optation de Monsieur Joao Santos, ayant son adresse professionnelle au 27 Av. José Malhoa, P-1070-157 Lisboa, Portugal au poste d'administrateur de 'Russian Investment Company' avec effet au 3 juin 2009;
- renouvelé le mandat des administrateurs de 'Russian Investment Company'. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010:

- Laurence Llewellyn
- Antonio Thomas
- Jacques Elvinger
- John Karachalios
- Joao Santos
- Allegra van Hövell

- renouvelé le mandat de Commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 24 juillet 2009.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2009097321/30.

(090117275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Finlon Investments SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 72.341.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 04 mai 2009.

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs Mme Luisella MORESCHI, Mme Frédérique VIGNERON et Mme Patricia JUPILLE, ainsi que celui du commissaire aux comptes Gordale Marketing Limited ayant son siège social à Strovolou, Strovolos center, Office 204 Strovolos, P.C. 2018 Nicosia, Chypre jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2015.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Pour FINLON INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009096965/15.

(090115734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Dreieck, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 103.076.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 7 juillet 2009 que Monsieur Alex Sulkowski, né le 14 juillet 1953 à Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff L-1736 Senningerberg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 30 juin 2009.

Il résulte également de cette Assemblée que Monsieur Keith O'Donnell, né le 12 janvier 1968 à Dublin (Irlande), ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff L-1736 Senningerberg, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2009.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009096968/23.

(090115146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Buba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 115.012.

—
Rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'an Deux Mille Neuf, le 13 Juillet,

Résolution unique

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Elgudzha KEBURIYA comme Administrateur et Administrateur Délégué de la société, et nomme à sa place Monsieur Tornike KEBURIYA au même poste, né le 27 Novembre 1987 à MOCKBA - RUSSIE et habitant 15, boulevard Royal - L-2449 Luxembourg

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Signature

Le Président

Référence de publication: 2009096986/16.

(090116082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

First Marketing Financial Services (FMFS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 62.710.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 22 mai 2009.

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs Mme Luisella MORESCHI, Mme Frédérique VIGNERON et Mme Patricia JUPILLE, ainsi que celui du commissaire aux comptes Gordale Marketing Limited ayant son siège social à Strovolou, Strovolos center, Office 204 Strovolos, P.C. 2018 Nicosia, Chypre jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2015.

Luxembourg, le 08 juillet 2009.

Pour FIRST MARKETING FINANCIAL SERVICES S.A.

Signature

Référence de publication: 2009096972/15.

(090116166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

ING Investment Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 98.977.

Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration avec effet au 1^{er} juillet 2008

Le Conseil d'administration de ING Investment Management Luxembourg S.A. prend note de la démission de Monsieur Luciano Almeida de Jesus en tant que dirigeant de la Société avec effet au 30 mai 2008.

Dans le cadre du projet de réorganisation interne appelé "Legal Alignment", le Conseil d'administration de ING Investment Management Luxembourg S.A. décide de révoquer Mr Charles-Henri Geuzaine et Monsieur Alexandre Deveen en tant que dirigeants de la Société avec effet au 1^{er} juillet 2008.

Le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Johannes Boltjes, 15 Prinses Beatrixlaan, 2595 AK The Hague, The Netherlands au poste de délégué à la gestion journalière de la Société, en qualité de dirigeant avec effet au 1^{er} juillet 2008.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Signatures

Par délégation

Référence de publication: 2009096974/20.

(090115374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Velixia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R.C.S. Luxembourg B 123.067.

Extrait du procès-verbal des résolutions prises par les associés en date du 16 juin 2009

En date du 16 juin 2009, l'associé majoritaire, la société anonyme FORMULA PARTNERS S.A., a décidé:

- de révoquer Monsieur Eric KIEFFER de son poste de gérant;
- de nommer en son remplacement Monsieur Yannick SCHROEDER, gérant de sociétés, né le 10 août 1979 à Metz, France, demeurant à F-57640 Charly Oradour, 5 rue du Friche des Loups.

Le nouveau gérant est nommé pour une durée illimitée et a pouvoir de signature individuelle pour engager la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

24, rue des Genêts

L-1621 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009096980/19.

(090115851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

R.F. Hottinger Insurance Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 100.339.

—
Extrait des Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009

Les actionnaires de la société RF Hottinger Insurance Consulting SA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège de la société, sur convocation faite par le Conseil d'Administration suivant lettre en date du 04 mai 2009.

Après divers échanges, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide le renouvellement du mandat des administrateurs à savoir:

M. HOTTINGER Frédéric 47, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg,

M. GENIN Guy 47, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg,

Mme BERNARD Christine 47, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg,

M. HOTTINGER Rodolphe 47, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Guy GENIN

Administrateur

Référence de publication: 2009096979/23.

(090115869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Coparrinal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.910.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 mars 2009

- Les mandats d'Administrateurs de M. François MESENBURG, employé privé, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L- 2086 Luxembourg; de M. Carlo SCHLESSER, licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L- 2086 Luxembourg; de la société SGG Limited, Vanterpool Plaza, 2nd floor, PO BOX 873, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2015.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-2086 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2015.

Fait à Luxembourg, le 16 mars 2009.

Certifié sincère et conforme

COPARRINAL S.A.

C. SCHLESSER / SGG Limited

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009096992/21.

(090115304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

StaGe Mezzanine Société en Commandite Simple, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 111.962.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009097146/10.

(090116334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Forest Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 90.804.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 24 juillet 2009 que:

- H.R.T. Révision S.A., sise 23, Val Fleuri L-1526 Luxembourg

Est élu Commissaire aux Comptes pour une durée d'une année, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009, en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Luxembourg le, 24 juillet 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009096996/16.

(090115534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Gottex Management S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.933.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le seul actionnaire de la société en date du 15 juillet 2009 que les mandats des Administrateurs suivants ont été renouvelés jusqu'à l'approbation des comptes annuels de Gottex Management SA., SICAR au 31 décembre 2009:

- Timothy Roniger,
- Joachim Gottschalk,
- Richard Leibovitch,
- John-Paul Bailey,
- Max Gottschalk.

Le mandat du Réviseur d'Entreprise suivant a aussi été renouvelé pour la même durée:

- Ernst & Young société domiciliée au 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés, section B numéro 47771.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Gottex Management S.A., SICAR

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2009096999/27.

(090115774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Adi Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 73.877.

—
Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009097063/11.

(090116666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Finviande S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 25.194.

—
Extraits des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2009

L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Henri RENMANS, administrateur et la démission de Madame Nicole RENMANS - ALBERT, administrateur.

L'Assemblée nomme aux fonctions d'Administrateurs:

- Monsieur Rik RENMANS, administrateur, demeurant à Beukenlaan 50, B-1653 Beersel
- Monsieur Nicolas RENMANS, administrateur, demeurant à Stuikberg 134, B-1840 Londerzeel

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée renomme:

- Monsieur Richard BOVY, administrateur, avec adresse au 40, rue Guy de Brès, B-7000 Mons, pouvoir de signature catégorie A
- Monsieur Jacques RECKINGER, administrateur, avec adresse professionnelle au 40 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, pouvoir de signature catégorie B
- Monsieur René SCHLIM, administrateur, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, pouvoir de signature catégorie B

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Compagnie Financière de Gestion Luxembourg S.A.
40, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009097004/26.

(090116220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Sonneborn (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 106.214.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 1^{er} juillet 2009

1. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

2. M. Benoît NASR a démissionné de son mandat de gérant.

3. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant.

4. Mme Ruth BRAND a démissionné de son mandat de gérante.

5. Le nombre des gérants a été augmenté de 3 (trois) à 4 (quatre).

6. M. Mark-Jan CLEYNDERT, administrateur de sociétés, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 13 novembre 1965, demeurant professionnellement à NL-1541 LZ Koog aan de Zaan, 12 Wezelstraat, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

7. M. Alan DUNDON, administrateur de sociétés, né à Dublin (Irlande) le 18 avril 1966, demeurant professionnellement à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

8. M. Emmanuel MOUGEOLLE, administrateur de sociétés, né à Epinal (France) le 3 juillet 1977, demeurant professionnellement à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

9. Mme Isabelle ARKER, administrateur de sociétés, née à Metz (France) le 11 février 1972, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Sonneborn (Luxembourg) S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009097401/28.

(090116575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Coficom Expertise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A, route d'Eselborn.

R.C.S. Luxembourg B 122.580.

Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

Joseph Delrée domicilié au 2A/46, route d'Eselborn, L-9706 Clervaux, ci après "le cédant".

Et

ECOTRUST SA ayant son siège social à 2A/46, route d'Eselborn, L-9706 Clervaux, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.970 et représenté par son Administrateur Délégué, Joseph Delrée, ci après "le cessionnaire".

En présence de la COFICOM EXPERTISE SARL, ayant son siège social à 2A, route d'Eselborn à L-9706 Clervaux et enregistré au Registre de Commerce sous le numéro B 122.580 et représenté par son gérant M. Joseph Delrée.

Il est convenu que:

Le cédant cède au cessionnaire, qui accepte 67 actions ordinaires de la société COFICOM EXPERTISE SARL. Actuellement, chaque action est libérée à concurrence de sa totalité.

La pleine propriété des titres cédés sera acquise au cessionnaire dès signature de la présente. Le cessionnaire dès ce moment aura droit à la totalité du dividende éventuel afférent aux titres cédés.

Le cessionnaire supportera tous les frais et formalités éventuels liés à l'exécution de la convention.

Les titres cédés sont quittes et libres de toutes charges.

Le droit luxembourgeois est seul applicable à la présente convention. Tout litige lié à cette convention sera de la compétence exclusive des Tribunaux luxembourgeois.

Fait en 2 originaux à Clervaux, le 7 juillet 2009.

Coficom Expertise Sarl / Ecotrust SA

Joseph Delrée / Joseph Delrée

Gérant / Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009097050/29.

(090116018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Magiste International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 82.816.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire en date du 17 juin 2009 que:

- Monsieur Gaetano Armao et Monsieur Stefano Ricucci ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs de la société

- Ont été nommés administrateurs de la société:

* Monsieur Giovanni MANISCALCO, comptable, demeurant à I-90156 Palerme, Via del Carabiniere, 32.

* Monsieur Luigi GARGIULO, dirigeant, demeurant à I-00052 Cerveteri (RM), Via della Tomba, 13.

Le mandat des nouveaux administrateurs se terminera lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2011 et qui sera appelée à approuver le bilan de l'année 2010.

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 17 juin 2009 que:

- Monsieur Giovanni MANISCALCO, comptable, demeurant à I-90156 Palerme, Via del Carabiniere, 32, a été nommé président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la société pour la durée de son mandat d'administrateur en remplacement de Monsieur Gaetano ARMAO, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Pour la société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009097527/25.

(090116354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Patrimonia Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2, route d'Eselborn.
R.C.S. Luxembourg B 147.331.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le trois juillet.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1. Monsieur Luc FOURRIER, né à Jambes (Belgique), le 10 février 1957, demeurant à B-5000 Namur, Tienne Hôla, 6.
2. Monsieur Damien FOURRIER, né à Namur (Belgique), le 29 novembre 1980, demeurant à B-5000 Namur, Tienne Hôla, 6.
3. Monsieur Dimitri NEUKERMANS, né à Tournai (Belgique), le 17 novembre 1969, demeurant à B-7911 Frasnes-Lez-Anvaing, Chemin d'Ellignies, 34.
4. Monsieur Jean-Marc BAJOUX, né à Charleroi, le 23 février 1955, demeurant à B-6001 Charleroi, rue de Nalines, 361.
5. Monsieur Didier EMOND, né à Ciney (Belgique), le 19 juin 1972, demeurant à B-5310 Eghezée, rue de L'angle, 15/01.
- 6 Monsieur David BOUCHAT, né à Namur, le 12 septembre 1980, demeurant à B-5300 Andenne, rue Brun, 17.

Les comparants sub 2. A 6. sont représentés par Monsieur Damien FOURRIER, en vertu de procurations sous seing privé toutes dressées à Namur le 1^{er} juillet 2009, lesquelles procurations, après avoir été signées NE VARIETUR resteront ci-annexées.

Lesquels comparants, présents ou tels que représentés, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "PATRIMONIA CONSULTING".

Art. 2. Le siège social est établi à Clervaux.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet toutes opérations de courtage en assurances par l'intermédiaire de personne(s) physique (s) dûment agréée(s) conformément aux dispositions de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, ainsi que tous conseils et tous travaux administratifs y relatifs.

La société a également pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger toutes activités et opérations d'une société d'investissement et de holding, telles que l'acquisition et la détention de toutes actions, valeurs mobilières, droits et biens meubles et immeubles et, de manière générale, de tous intérêts dans les investissements meubles ou immeubles.

La société peut prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et assurer la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut aussi faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement, à l'extension ou au développement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique d'obligations.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à TRENTE ET UN MILLE DEUX CENTS EUROS (31.200,- EUR) représenté par TROIS CENT DOUZE actions (312) sans désignation de valeur nominale.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Sauf accord unanime des fondateurs, les actions des fondateurs sont transmissibles uniquement entre fondateurs, de même pour les parts d'un fondateur décédé, elles ne pourront être réparties qu'entre les fondateurs.

Les actions de la société peuvent être créés, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

Les actions sont indivisibles et la société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par titre.

En cas de décès d'un actionnaire ou de vente des actions, les actionnaires restants seront prioritaires pour le rachat des actions aux mêmes conditions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de six membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président. Une réunion du conseil doit être convoquée si deux administrateurs le demandent.

Le président présidera toutes les assemblées générales et toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre administrateur pour présider la réunion.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donnée par lettre ou télécopieur à tous les administrateurs au moins 48 heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas le nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation de la réunion. La convocation indiquera le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopieur de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux réunions du conseil d'administration en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par l'ensemble des administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 9. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur ou par deux administrateurs.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de dispositions et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de sa compétence.

Art. 11. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, comprenant notamment, et sans restriction, toutes transactions immobilières et tous pouvoirs de constituer hypothèque et de donner mainlevée, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la société a été déléguée.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le 1^{er} mardi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier vendredi ouvrable suivant.

Art. 16. Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Art. 17. Les assemblées générales seront convoquées conformément aux conditions fixées par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Année sociale - Bilan

Art. 18. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 19. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Disposition générale. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence à la date de constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2010.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2010.

Souscription et Libération

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Luc FOURRIER, prénommé,	187 actions
2.- Monsieur Damien FOURRIER, prénommé,	25 actions
3.- Monsieur Dimitri NEUKERMANS, prénommé,	25 actions
4.- Monsieur Didier EMOND, prénommé,	25 actions

5.- Monsieur Jean-Marc BAJOUX, prénommé,	25 actions
6.- Monsieur David BOUCHAT, prénommé,	25 actions
TOTAL: trois cent douze actions	312 actions

Toutes les actions ont été libérées à concurrence de un quart par des versements en espèces de sorte que la somme de SEPT MILLE HUIT CENTS EUROS (7.800,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.400,- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à six et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - 1.- Monsieur Luc FOURRIER, prénommé.
 - 2.- Monsieur Damien FOURRIER, demeurant à B-5000 Namur, Tienne Hôla, 6.
 - 3.- Monsieur Dimitri NEUKERMANS, demeurant à B-7911 Frasnes-Lez-Anvaing, Chemin d'Ellignies, 34.
 - 4.- Monsieur Didier EMOND, demeurant à B-5310 Eghezée, rue de L'angle, 15/01.
 - 5.- Monsieur Jean-Marc BAJOUX, demeurant à B-6001 Charleroi, rue de Nalines, 361.
 - 6.- Monsieur David BOUCHAT, demeurant à B-5300 Andenne, rue Brun, 17.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes Madame Martine BIGOT, née à Namur, le 22 avril 1957, demeurant à B-5000 Namur, Tienne Hôla, 6.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale annuelle de l'an 2015.
- 5) Les mandats des administrateurs et du commissaire sont exercés à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale ordinaire.
- 6) Le siège social est fixé à Clervaux, route d'Eselborn, 2B, boîte 34.
- 7) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Réunion du Conseil d'Administration

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme "PATRIMONIA CONSULTING" à savoir:

- a)- Monsieur Luc FOURRIER, prénommé,
- b)- Monsieur Damien FOURRIER, prénommé,
- c)- Monsieur Dimitri NEUKERMANS, prénommé,
- d)- Monsieur Didier EMOND, prénommé,
- e)- Monsieur Jean-Marc BAJOUX, prénommé,
- f)- Monsieur David BOUCHAT, prénommé.

Lesquels membres présents ou représentés après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils ont désigné administrateur-délégué Monsieur Luc FOURRIER, prénommé, chargé de l'administration journalière avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Fourrier, D. Fourrier, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 6 juillet 2009 - WIL/2009/568 - Reçu soixante-quinze euros = 75,- €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial.

Wiltz, le 9 juillet 2009.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2009098029/216.

(090117463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

EFG Investment (Luxembourg) SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 14, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 104.454.

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth day of June.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of EFG Investment (Luxembourg) S.A. (the Company), established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.454, incorporated pursuant to a deed of the notary Gérard Lecuit dated 26 November 2004, published on 17 February 2005 in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) C-N° 147 at page number 7032. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 8 June 2009, in process to be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association.

The Meeting is chaired by Mrs Hélène DUPUY, private employee, professionally residing in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appoints Mr Samuel MULLER, private employee, professionally residing in Luxembourg as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Mrs Carole CONRARDY, private employee, residing professionally in Luxembourg as scrutinizer of the Meeting (the Scrutinizer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutinizer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The proxy from the sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder) represented at the Meeting, signed by the members of the Bureau and the undersigned notary, will remain attached to the present.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the undersigned notary to record that:

I. it appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that five hundred (500) class A shares, two (2) class B shares and twenty-two million five hundred forty-three thousand six hundred nineteen (22,543,619) class C shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) per share each and representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda, hereinafter reproduced. The attendance list, signed by the proxy of the appearing party, the members of the Bureau and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed;

II. the share capital of the Company is fixed at five hundred sixty-three million six hundred three thousand twenty-five euro (EUR 563,603,025);

III. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. waiver of convening notices;
2. decision to increase the share capital of the Company by an amount often million euro (EUR 10,000,000) by the creation and issue of four hundred thousand (400,000) new class C shares of the Company, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each;
3. intervention, subscription to and payment in cash of the share capital increase specified under item 2 above;
4. amendment of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2 above;
5. amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given individually to any director of the Company and any person in charge of the day-to-day management to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

The Meeting, after deliberation, passed the following resolutions by an unanimous vote:

First resolution

The entirety of the voting share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices as the Sole Shareholder represented considers itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda that has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of ten million euro (EUR 10,000,000) in order to bring the share capital from its present amount of five hundred sixty-three million six hundred three thousand twenty-five euro (EUR 563,603,025), represented by five hundred (500) class A shares, two (2) class B shares and twenty-two million five hundred forty-three thousand six hundred nineteen (22,543,619) class C shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) per share each, to the amount of five hundred seventy-three million six hundred three thousand twenty-five euro (EUR 573,603,025), by the creation and issue of four hundred thousand (400,000) new class C shares of the Company, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, EFG International AG, a public limited liability company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Bahnhofstrasse 14, 8001 Zurich, Switzerland, registered with the trade and companies register of Zurich under number CH-020.3.028.719-1,

here represented by Mrs Hélène DUPUY, private employee, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 15 June 2009,

declares to subscribe all of the four hundred thousand (400,000) new class C shares, and decides to fully pay them up by payment in cash of an amount of ten million euro (EUR 10,000,000).

These new shares have been fully paid up in cash, so that the amount of ten million euro (EUR 10,000,000) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Third resolution

As a consequence of the above third resolution, the Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth, in its English version, as follows:

"Art. 5. Share capital

5.1 The subscribed share capital is set at five hundred seventy-three million six hundred three thousand twenty-five euro (EUR 573,603,025), represented by five hundred (500) class A shares, two (2) class B shares and twenty-two million nine hundred forty-three thousand six hundred nineteen (22,943,619) class C shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) per share each."

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company to reflect the above-mentioned changes and hereby grants power and authority to any director of the Company and any person in charge of the day-to-day management to individually, under his/her sole signature, proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the increase of the share capital of the Company resolved upon under the second resolution above.

Estimates of costs

The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately five thousand euro (EUR 5,000.-).

There being no further business on the agenda, the meeting is closed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the year and date first written above.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the Assembly, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the Assembly, and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de la société EFG Investment (Luxembourg) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 14, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.454, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, résident à Luxembourg, le 26 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N°147, à la page numéro 7032, en date du 17 février 2005, les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné du 8 juin 2009, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, (ci-après nommée la Société).

L'Assemblée est présidée par Madame Hélène DUPUY, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg (le Président).

Le Président désigne Monsieur Samuel MULLER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en tant que secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire).

L'Assemblée élit Madame Carole CONRARDY, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en tant que scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituent ensemble le Bureau de l'Assemblée.

La procuration de l'associé unique de la Société (l'Associé Unique) représenté à la présente Assemblée restera également annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par les membres du Bureau et le soussigné notaire.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. qu'il ressort de la liste de présences établie et certifiée par les membres du Bureau que cinq cents (500) actions de classe A, deux (2) actions de classe B et vingt-deux millions cinq cent quarante trois mille six cent dix-neuf (22.543.619) actions de classe C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq (25) euros par action chacune, et représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est donc considérée comme valablement constituée et apte à délibérer des points de son ordre du jour reproduit ci-dessous. La liste de présence, signée par le mandataire de la partie comparante, les membres du Bureau et le soussigné notaire, est annexée au présent acte;

II. que le capital social de la Société est fixé à cinq cent soixante-trois millions six cent trois mille vingt-cinq euros (EUR 563.603.025);

III. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. renonciation aux formalités de convocation;
2. décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) au moyen de l'émission de quatre cent mille (400.000) nouvelles actions de classe C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;
3. intervention, souscription et libération en espèces de l'augmentation de capital reprise sous le point 2. ci-dessus.
4. modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital reprise sous le point 2. ci-dessus.
5. modification du registre des actions de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, avec pouvoir et autorité donnés individuellement à tout administrateur et à tout délégué à la gestion journalière de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actions de la Société.

L'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation étant donné que l'Associé Unique représenté se considère comme dûment convoqué et déclare avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) de manière à le porter de son montant actuel de cinq cent soixante-trois millions six cent trois mille vingt-cinq euros (EUR 563.603.025) représenté par cinq cents (500) actions de classe A, deux (2) actions de classe B et vingt-deux millions cinq cent quarante-trois mille six cent dix-neuf (22.543.619) actions de classe C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq (25) euros chacune, au montant de cinq cent soixante-treize millions six cent trois mille vingt-cinq euros (EUR 573.603.025) au moyen de l'émission de quatre cent mille (400.000) nouvelles actions de classe C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

L'Associé Unique, EFG International AG, une société anonyme de droit suisse, ayant son siège social à Bahnhofstrasse 14, 8001 Zurich, Suisse, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Zurich sous le numéro CH-020.3.028.719-1,

représentée par Madame Hélène DUPUY, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration signée le 15 juin 2009,

déclare souscrire et libérer les quatre cent mille (400.000) nouvelles actions de classe C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, par apport en espèces d'un montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000).

Les actions de classe C à émettre ont été intégralement souscrites et libérées par l'Actionnaire Unique par apport en espèces de sorte que la somme de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

A la suite de la deuxième résolution, l'Assemblée décide de modifier le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société qui prendra dorénavant, dans sa version française, la teneur suivante:

«Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à cinq cent soixante-treize millions six cent trois mille vingt-cinq euros (EUR 573.603.025) représenté par cinq cents (500) actions de classe A, deux (2) actions de classe B et vingt-deux millions neuf cent quarante-trois mille six cent dix-neuf (22.943.619) actions de classe C, ayant une valeur nominale de vingt-cinq (25) euros par action chacune.»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et confère pouvoir et autorité à tout administrateur et tout délégué à la gestion journalière de la Société de procéder individuellement sous sa seule signature, pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des actions de la Société de l'augmentation de capital social de la Société décidée sous la seconde résolution ci-dessus.

Estimation des frais

Les dépens, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme qu'ils soient et lesquels sont encourus par la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement à cinq mille euros (EUR 5.000).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président lève l'Assemblée.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de l'Assemblée, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même Assemblée, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H.DUPOUY, S.MULLER, C.CONRARDY, G.LECUI.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 juillet 2009, Relation: LAC/2009/25916. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 juillet 2009. Gérard LECUI.

Référence de publication: 2009098008/185.

(090118084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

DeWAG Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.084.152,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.494.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth day of June,

Before the undersigned Maître Gérard LECUI, notary residing in (Luxembourg) (Grand Duchy of Luxembourg),

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of DeWAG Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of two million six hundred twenty-nine thousand six hundred seven euro (EUR 2,629,607.-), having its registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 23 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 678 of 23 April 2007, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-125.494 (the "Company").

The articles of incorporation of the Company have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary, on 23 December 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 331 of 14 February 2009.

The meeting is presided by Me Laurent SCHUMMER, lawyer, residing professionally in Luxembourg, who appoints Me Felix WANTZ, lawyer, residing professionally in Luxembourg, as secretary.

The meeting elects Me Manfred MÜLLER, lawyer, residing professionally in Luxembourg, as scrutineer.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of the shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the

bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

II. It appears from the said attendance list that all the shares representing the total corporate capital of two million six hundred twenty-nine thousand six hundred seven euro (EUR 2,629,607.-) are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To increase the Company's subscribed capital by an amount of one million four hundred fifty-four thousand five hundred forty-five euro (EUR 1,454,545.-) so as to raise it from its current amount of two million six hundred twenty-nine thousand six hundred seven euro (EUR 2,629,607.-) divided into two million six hundred twenty-nine thousand six hundred seven (2,629,607) shares, each share with a nominal value of one euro (EUR 1.-) to four million eighty-four thousand one hundred fifty-two euro (EUR 4,084,152.-) divided into four million eighty-four thousand one hundred fifty-two (4,084,152) shares, each share with a nominal value of one euro (EUR 1.-).

2. To issue, with a total share premium of thirty-one million euro (EUR 31,000,000.-) one million four hundred fifty-four thousand five hundred forty-five (1,454,545) new shares with warrants corresponding to, in aggregate, fourteen million five hundred forty-five thousand five hundred (14,545,500) warrants, each having a nominal value of one cent (EUR 0.01), so as to raise the number of shares from two million six hundred twenty-nine thousand six hundred seven (2,629,607) shares to four million eighty-four thousand one hundred fifty-two (4,084,152) shares, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the shareholders resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription by Archstone Management Germany S.à r.l., acting in its capacity as management company of The Archstone German Fund (i) of one million two hundred fifteen thousand one hundred twenty-seven (1,215,127) new shares and twelve million one hundred fifty-one thousand three hundred (12,151,300) new warrants for the account of its Sub-Fund A, and (ii) of two hundred thirty-nine thousand four hundred eighteen (239,418) new shares and two million three hundred ninety-four thousand two hundred (2,394,200) new warrants for the account of its Sub-Fund B, and to accept payment in full of each of these shares, as well as the share premium and the warrants attached to them, by a contribution in kind consisting of a conversion of an unquestionable and immediately payable claim held by Archstone Management Germany S.à r.l., acting in its capacity as management company of The Archstone German Fund and for the account of its Sub-Fund A and of its Sub-Fund B against DeWAG Holdings S.à r.l., for a total amount of thirty-two million six hundred thousand euro (EUR 32,600,000.-).

4. To amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda.

5. To authorize any lawyer of Linklaters LLP to record the capital increase in the share register of the Company.

6. To authorize any lawyer of Linklaters LLP to record the issuance of warrants in the warrants' register of the Company.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously and in compliance with article 19 of the Company's articles of incorporation (the "Articles of Incorporation"):

First resolution

The shareholders RESOLVE to increase the Company's subscribed capital by an amount of one million four hundred fifty-four thousand five-hundred forty-five euro (EUR 1,454,545.-) so as to raise it from its current amount of two million six hundred twenty-nine thousand six hundred seven euro (EUR 2,629,607.-) divided into two million six hundred twenty-nine thousand six hundred seven (2,629,607) shares, each share with a nominal value of one euro (EUR 1.-), to four million eighty-four thousand one hundred fifty-two euro (EUR 4,084,152), divided into four million eighty-four thousand one hundred fifty-two (4,084,152) shares, each share with a nominal value of one euro (EUR 1.-).

Second resolution

The shareholders RESOLVE to issue, with a total share premium of thirty-one million euro (EUR 31,000,000.-) one million four hundred fifty-four thousand five-hundred forty-five (1,454,545) new shares with warrants corresponding to, in aggregate, fourteen million five hundred forty-five thousand five hundred (14,545,500) warrants, each having a nominal value of one cent (EUR 0.01), so as to raise the number of shares from two million six hundred twenty-nine thousand six hundred seven (2,629,607) shares to four million eighty-four thousand one hundred fifty-two (4,084,152) shares, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the present day.

Subscription and Payment

Thereupon appeared Me Manfred MÜLLER, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Archstone Management Germany S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, Grand Duchy of

Luxembourg, with a share capital of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-), having its registered office at 46Aa, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-127.469, acting in its capacity as management company of The Archstone German Fund and for the account of its Sub-Fund A and its Sub-Fund B, by virtue of the proxy referred to hereinabove.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Archstone Management Germany S.à r.l., acting in its capacity as management company of The Archstone German Fund, (i) to one million two hundred fifteen thousand one hundred twenty-seven (1,215,127) new shares and twelve million one hundred fifty-one thousand three hundred (12,151,300) new warrants for the account of its Sub-Fund A, and (ii) to two hundred thirty-nine thousand four hundred eighteen (239,418) new shares and two million three hundred ninety-four thousand two hundred (2,394,200) new warrants for the account of its Sub-Fund B, and to make payment in full for each such new shares, including the share premium thereon, with the above-mentioned warrants, by a contribution in kind consisting of a conversion of an unquestionable and immediately payable claim held by Archstone Management Germany S.à.r.l., acting in its capacity as management company of the Archstone German Fund and for the account of its Sub-Fund A and of its Sub-Fund B against DeWAG Holdings S.à.r.l. and, for a total amount of thirty-two million six hundred thousand euro (EUR 32,600,000.-) (the "Contribution").

Archstone Management Germany S.à.r.l. declared that there subsist no impediments, restriction or limitation to the free conversion of the Contribution, and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform such conversion.

Proof of the existence of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Thereupon, the shareholders RESOLVE to accept the said subscription and Contribution by Archstone Management Germany S.à.r.l. and to allot the new shares and warrants as follows:

Shareholders	Number of Shares	Share Premium (EUR)	Number of Warrants
Archstone Management Germany S.à.r.l. for Sub-Fund A	1,215,127	25,897,400.-	12,151,300
Archstone Management Germany S.à.r.l. for Sub-Fund B	239,418	5,102,600.-	2,394,200
Sub-Total	1,454,545 shares, corresponding to a subscription price of EUR 1,454,545.-	31,000,000.-	14,545,500 warrants, corresponding to a subscription price of EUR 145,455.-
Total value:		EUR 32,600,000.-	

Third resolution

As a result of the above resolutions, the shareholders RESOLVE to amend the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation so as to reflect the resolutions as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at four million eighty-four thousand one hundred fifty-two euro (EUR 4,084,152.-) divided into four million eighty-four thousand one hundred fifty-two (4,084,152) shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up."

Fourth resolution

The shareholders RESOLVE to authorise any lawyer of Linklaters LLP to record the capital increase in the share register of the Company.

Fifth resolution

The shareholders RESOLVE to authorize any lawyer of Linklaters LLP to record the issuance of warrants in the warrants' register of the Company.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-)

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède

L'an deux mille neuf, le vingt-sixième jour du mois de juin,

Par-devant nous, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire les actionnaires de DeWAG Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de deux millions six cent vingt-neuf mille six cent sept euros (EUR 2.629.607,-), ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par un acte du notaire soussigné reçu le 23 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 678 le 23 avril 2007, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-125.494 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné le 23 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés numéro 331 du 14 février 2009 (les "Statuts").

L'assemblée est présidée par Me Laurent SCHUMMER, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, lequel désigne Me Felix WANTZ, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Me Manfred MÜLLER, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. Il a été établi une liste des présences, renseignant les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées "ne varietur" par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte.

II. Il résulte de ladite liste des présences que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de deux millions six cent vingt-neuf mille six cent sept euros (EUR 2.629.607,-) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de son ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant l'assemblée.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est comme suit:

Ordre du Jour

1. Augmentation du capital souscrit de la Société d'un montant de un million quatre cent cinquante-quatre mille cinq cent quarante-cinq euros (EUR 1.454.545,-) de manière à porter le capital de son montant actuel de deux millions six cent vingt-neuf mille six cent sept euros (EUR 2.629.607,-), divisé en deux millions six cent vingt-neuf mille six cent sept (2.629.607) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à quatre millions quatre-vingt-quatre mille cent cinquante-deux euros (EUR 4.084.152,-), divisé en quatre millions quatre-vingt-quatre mille cent cinquante-deux (4.084.152) parts sociales, chacune avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

2. Émission, avec une prime d'émission totale de trente et un millions euros (EUR 31.000.000,-), de un million quatre cent cinquante-quatre mille cinq cent quarante-cinq (1.454.545) nouvelles parts sociales avec quatorze millions cinq cent quarante-cinq mille cinq cents (14.545.500) warrants d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacun, de manière à porter le nombre de parts sociales de deux millions six cent vingt-neuf mille six cent sept (2.629.607) parts sociales à quatre millions quatre-vingt-quatre mille cent cinquante-deux (4.084.152) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de la décision des associés de procéder à l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription par Archstone Management Germany S.à r.l., agissant en sa capacité de société de gestion de The Archstone German Fund, de (i) un million deux cent quinze mille cent vingt-sept (1.215.127) nouvelles parts sociales et de douze millions cent cinquante et un mille trois cents (12.151.300) nouveaux warrants pour le compte de son Sous-Fonds A, et de (ii) deux cent trente-neuf mille quatre cent dix-huit (239.418) nouvelles parts sociales et de deux millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille deux cents (2.394.200) nouveaux warrants pour le compte de son Sous-Fonds B, et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales, ainsi que de la prime d'émission et des warrants correspondants, par un apport en nature consistant en une conversion d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par Archstone Management Germany S.à r.l., agissant en sa capacité de société de gestion de The Archstone German Fund, et pour le compte de son Sous-Fonds A et de son Sous-Fonds B contre DeWAG Holdings S.à r.l. pour un montant total de trente-deux millions six cent mille euros (EUR 32.600.000,-).

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des Statuts de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

5. Autorisation à tout avocat de Linklaters LLP de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société.

6. Autorisation à tout avocat de Linklaters LLP de procéder à l'enregistrement de l'émission de warrants dans le registre des warrants de la Société.

Après délibérations, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité en application de l'article 19 des statuts de la Société (les «Statuts»):

Première résolution

Les associés DECIDENT d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de un million quatre cent cinquante-quatre mille cinq cent quarante-cinq euros (EUR 1.454.545,-) de manière à porter le capital de son montant actuel de deux millions six cent vingt-neuf mille six cent sept euros (EUR 2.629.607,-), divisé en deux millions six cent vingt-neuf mille six cent sept (2.629.607) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à quatre millions quatre-vingt mille cent cinquante deux euros (EUR 4.084.152,-), divisé en quatre millions quatre-vingt-quatre mille cent cinquante deux (4.084.152) parts sociales, chacune avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

Deuxième résolution

Les associés DECIDENT d'émettre, avec une prime d'émission totale de trente et un millions euros (EUR 31.000.000,-), un million quatre cent cinquante-quatre mille cinq cent quarante-cinq (1.454.545) nouvelles parts sociales avec quatorze millions cinq cent quarante-cinq mille cinq cents (14.545.500) warrants d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacun, de manière à porter le nombre de parts sociales de deux millions six cent vingt-neuf mille six cent sept (2.629.607) parts sociales à quatre millions quatre-vingt-quatre mille cent cinquante deux (4.084.152) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour présent.

Souscription et Libération

Ensuite est intervenu Me Manfred MÜLLER, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Archstone Management Germany S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B-127.469, agissant en sa capacité de société de gestion de The Archstone German Fund et pour le compte de son Sous-Fonds A et de son Sous-Fonds B, en vertu de la procuration susvisée.

Le comparant a déclaré souscrire en nom et pour le compte de Archstone Management Germany S.à r.l., agissant en sa capacité de société de gestion de The Archstone German Fund (i) à un million deux cent quinze mille cent vingt-sept (1.215.127) nouvelles parts sociales et à douze millions cent cinquante et un mille trois cents (12.151.300) nouveaux warrants pour le compte de son Sous-Fonds A, et (ii) à deux cent trente-neuf mille quatre cent dix-huit (239.418) nouvelles parts sociales et à deux millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent (2.394.200) nouveaux warrants pour le compte de son Sous-Fonds B, et de libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales, ainsi que la prime d'émission et les warrants correspondants, par un apport en nature consistant en une conversion d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par Archstone Management Germany S.à.r.l., agissant en sa capacité de société de gestion de The Archstone German Fund, et pour le compte de son Sous-Fonds A et de son Sous-Fonds B contre DeWAG Holdings S.à.r.l., pour un montant total de trente-deux millions six cent mille euros (EUR 32.600.000,-) (la «Contribution»).

Archstone Management Germany S.à.r.l. a déclaré qu'il ne subsiste aucun obstacle à la conversion de la Contribution et que des instructions valides ont été données pour réaliser toutes les notifications, formalités d'enregistrement et autres nécessaires à cette conversion.

La preuve de l'existence de cette Contribution a été rapportée au notaire soussigné.

Ensuite, les associés DECIDENT d'accepter ladite souscription et l'Apport par Archstone Management Germany S.à.r.l. et d'attribuer les nouvelles parts sociales et warrants comme suit:

Associés	Nombre de parts sociales	Prime d'émission, (EUR)	Nombre de Warrants
Archstone Management Germany S.à.r.l. pour le compte de son Sous-Fonds A	1.215.127	25.897.400,-	12.151.300
Archstone Management Germany S.à.r.l. pour le compte de son Sous-Fonds B	239.418	5.102.600,-	2.394.200
Sous-Total	1.454.545 parts sociales correspondant à un prix de souscription de EUR 1.454.545,-	31.000.000,-	14.545.500 warrants, correspondant à un prix de souscription de EUR 145.455,-
Valeur totale:		EUR 32.600.000,-	

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les associés DECIDENT de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«Art. 5. Capital social émis. Le capital social émis de la Société est fixé à quatre millions quatre-vingt-quatre mille cent cinquante-deux euros (EUR 4.084.152,-) divisé en quatre millions quatre-vingt-quatre mille cent cinquante-deux

(4.084.152) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Quatrième résolution

Les associés DECIDENT d'autoriser tout avocat de Linklaters LLP de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société.

Cinquième résolution

Les associés DECIDENT d'autoriser tout avocat de Linklaters LLP de procéder à l'enregistrement des warrants dans le registre des warrants de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ sept mille euros (EUR 7.000).

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L.SCHUMMER, F.WANTZ, M.MÜLLER, G.LECUI.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 juillet 2009. Relation: LAC/2009/25911. Reçu: soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F.SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2009.

Gérard LECUI.

Référence de publication: 2009098013/273.

(090118110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

CDS Limousines Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 25, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 143.796.

L'an deux mille neuf, le dix juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

1) Monsieur Jorge MATIAS CORDEIRO, gérant de société, né à Almagreira/Pombal (Portugal), le 24 juillet 1957, demeurant à F-57570 Mondorff, 4, Chemin d'Altwies (France).

2) Monsieur Tito CERVEIRA MARTINS, employé privé, né à Arcos (Portugal), le 20 mai 1981 demeurant à L-8442 Steinfort, 14, rue des Martyrs.

3) Monsieur José Carlos DA SILVA DO PACO, employé privé, né à Igreja Nova Mafra (Portugal), le 19 janvier 1970, demeurant à L-5360 Schrassig, 28B, rue d'Oetrange.

4) Monsieur Antonio DE JESUS E SILVA, directeur commercial, né à Vale de Cambra (Portugal), le 17 septembre 1974, demeurant à L-2222 Luxembourg, 448, rue de Neudorf.

Tous sont ici représentés par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu de quatre procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter que les comparants sub 1) et 2) sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée "CDS LIMOUSINES SARL", établie et ayant son siège social à L-2529 Howald, 25, rue des Scillas, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 143.796, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 152 du 23 janvier 2009,

et que les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité, par leur mandataire, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Exposé préliminaire

L'assemblée constate que le nom de famille du comparant, associé-gérant, sub 1), actuellement inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le "RCSL") comme Jorge MATIAS doit être modifié comme mentionné ci-avant, c'est-à-dire en Jorge MATIAS CORDEIRO.

Première résolution

L'assemblée amender l'objet social en modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2. (premier alinéa).** La société a pour objet le commerce de moyens de transports automoteurs, la location de moyens de transports et machines automotrices avec ou sans chauffeur, ainsi que le commerce des articles de la branche."

Deuxième résolution

L'assemblée constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé en date du 25 mai 2009 Monsieur Jorge MATIAS CORDEIRO, préqualifié, a cédé une (1) de ses parts sociales qu'il détient dans la Société à Monsieur Tito CERVEIRA MARTINS, préqualifié.

Cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article 10 des statuts et Messieurs Jorge MATIAS CORDEIRO et Tito CERVEIRA MARTINS, préqualifiés et représentés comme dit ci-avant, en leur qualité de gérants, la considèrent comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

Il a droit aux bénéfices à partir de la même date et est subrogé à partir de cette même date dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

Troisième résolution

L'assemblée décide de procéder à une augmentation de capital de la Société à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), par l'émission et la création de cent (100) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices à partir du jour des présentes résolutions.

Souscription et Libération

L'assemblée, après avoir constaté que les deux associés actuels ont renoncé à leur droit de souscription préférentiel, décide d'admettre à la souscription et à la libération des cent (100) parts sociales nouvelles Messieurs José Carlos DA SILVA DO PACO et Antonio DE JESUS E SILVA, préqualifiés, lesquels déclarent souscrire chacun à cinquante (50) parts sociales et les libérer intégralement moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Répartition du capital social

Suite à la prédite constatation de cession de part et à l'augmentation ci-avant réalisée, le capital social souscrit est réparti comme suite:

1) Monsieur Jorge MATIAS CORDEIRO, préqualifié, cinquante parts sociales,	50
2) Monsieur Tito CERVEIRA MARTINS, préqualifié, cinquante parts sociales,	50
3) Monsieur José Carlos DA SILVA DO PACO, préqualifié, cinquante parts sociales,	50
4) Monsieur Antonio DE JESUS E SILVA, préqualifié, cinquante parts sociales,	50
Total: deux cents parts sociales,	200

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), représenté par deux cents (200) parts sociales d'une valeur de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Jorge MATIAS CORDEIRO, préqualifié et actuellement inscrit au RCS comme Jorge MATIAS, de sa fonction de gérant avec effet au 26 mai 2009 et de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des gérants à trois (3) et de nommer les pré-mentionnés Messieurs José Carlos DA SILVA DO PACO et Antonio DE JESUS E SILVA aux fonctions de gérants pour une durée indéterminée.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier également le pouvoir de signature des gérants comme suit:

"Chaque gérant peut engager en toute circonstance la Société par sa signature individuelle dans la limite de 5.000,- EUR. Au-delà de cette limite, la Société se trouve engagée par la signature conjointe d'au moins deux gérants. Pour les activités de la Société soumises à une autorisation d'établissement délivrée par le Ministère des Classes Moyennes, la signature du gérant titulaire de cette autorisation d'établissement est obligatoire."

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge, en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de neuf cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 juillet 2009. Relation GRE/2009/2559. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Junglinster, le 28 juillet 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009098000/101.

(090117969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

Private Equity Selection International (PESI) 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 83.305.

L'an deux mille cinq, le premier juin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Private Equity Selection International (PESI) 1 S.A.", ayant son siège social à 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 83.305, constituée suivant acte reçu le 28 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 103 du 19 janvier 2002, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par actes du 5 avril 2004, publié au Mémorial C numéro 962 du 28 septembre 2004, du 26 novembre 2004 et du 28 décembre 2004.

L'assemblée est présidée par Madame Alexandra DIMITRIJEVIC, employée privée à L-2520 Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Gaëlle ZUCCARO, employée privée à L-2520 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alexandre HECKLEN, employé privé à L-2520 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les 22.674 (vingt-deux mille six cent soixante quatorze) actions émises, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Rachat d'obligations convertibles de catégorie JH

2. Réduction de capital par annulation d'actions de catégorie JH.

Il est proposé de réduire le capital social de la Société à concurrence de EUR 1.830,00 (mille huit cent trente euros), le ramenant de EUR 226.740,- (deux cent vingt-six mille sept cent quarante euros) à EUR 224.910,00 (deux cent vingt-quatre mille neuf cent dix euros).

Cette réduction de capital sera réalisée par l'annulation de 183 (cent quatre-vingt-trois) actions de catégorie JH, chacune d'une valeur nominale de EUR 10,00 (dix euros) par action.

Les actionnaires seront remboursés de leurs actions de catégorie JH au prix de EUR 9,70 la pièce.

3. Rachat d'obligations convertibles de catégorie CIP

4. Réduction de capital par annulation d'actions de catégorie CIP.

Il est proposé de réduire le capital social de la Société à concurrence de EUR 3.080,00 (trois mille quatre-vingt euros), le ramenant de EUR 224.910,00 (deux cent vingt-quatre mille neuf cent dix euros) à EUR 221.830,00 (deux cent vingt et un mille huit cent trente euros).

Cette réduction de capital sera réalisée par l'annulation de 308 (trois cent huit) actions de catégorie CIP chacune d'une valeur nominale de EUR 10,00 (dix euros) par action.

Les actionnaires seront remboursés de leurs actions de catégorie JH au prix de EUR 11,24 la pièce.

5. Modification de l'article 5 des statuts

Suite aux réductions de capital sus-mentionnées, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 221.830,00 (deux cent vingt et un mille huit cent trente euros), représenté par 22.183 (vingt-deux mille cent quatre-vingt-trois) actions réparties comme suit:

- 1.550 (mille cinq cent cinquante) actions de souscription initiale;
- 3.353 (trois mille trois cent cinquante-trois) actions de catégorie «JH»;
- 5.541 (cinq mille cinq cent quarante et une) actions de catégorie «CIP»;
- 5.922 (cinq mille neuf cent vingt-deux) actions de catégorie «PAI»;
- 5.360 (cinq mille trois cent soixante) actions de catégorie «Acc»;
- 457 (quatre cent cinquante-sept) actions de catégorie «S3»

chacune libérée intégralement et d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,).».

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide qu'il soit procédé au rachat d'obligations convertibles de catégorie JH, à savoir:

- Private Equity Selection n°1: 253 OTC sans intérêts et 2.153 OTC avec intérêts.
- Private Equity Selection individuals n°1: 103 OTC sans intérêts et 879 OTC avec intérêts.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de EUR 1.830,00 (mille huit cent trente euros), le ramenant de EUR 226.740,00 (deux cent vingt-six mille sept cent quarante euros) à EUR 224.910,00 (deux cent vingt-quatre mille neuf cent dix euros), et de réaliser cette réduction de capital par l'annulation de 183 (cent quatre-vingt-trois) actions de catégorie JH, chacune d'une valeur nominale de EUR 10,00 (dix euros) par action

Il est en outre décidé que les actionnaires soient remboursés de leurs actions de catégorie JH au prix de EUR 9,7.- (neuf euros soixante-dix cents) et ce, dans les proportions suivantes:

- Private Equity Selection n°1: 130 actions de catégorie JH
- Private Equity Selection individuals n°1: 53 actions de catégorie JH

Troisième résolution:

L'assemblée décide qu'il soit procédé au rachat d'obligations convertibles de catégorie CIP, à savoir:

- Private Equity Selection n°1: 437 OTC sans intérêts et 3.716 OTC avec intérêts.
- Private Equity Selection individuals n°1: 178 OTC sans intérêts et 1.517 OTC avec intérêts.

Quatrième résolution:

L'assemblée décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de EUR 3.080,00 (trois mille quatre-vingt euros), le ramenant de EUR 224.910,00 (deux cent vingt-quatre mille neuf cent dix euros) à EUR 221.830,00 (deux cent vingt et un mille huit cent trente euros), et de réaliser cette réduction de capital par l'annulation de 308 (trois cent huit) actions de catégorie CIP chacune d'une valeur nominale de EUR 10,00 (dix euros) par action.

Il est en outre décidé que les actionnaires soient remboursés de leurs actions de catégorie CIP au prix de EUR 11,24.- (onze euros vingt-quatre cents) et dans les proportions suivantes:

- Private Equity Selection n°1: 219 actions de catégorie CIP
- Private Equity Selection individuals n°1: 89 actions de catégorie CIP.

Cinquième résolution:

Suite aux réductions de capital sus-mentionnées, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société en lui donnant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 221.830,00 (00 (deux cent vingt et un mille huit cent trente euros), représenté par 22.183 (vingt-deux mille cent quatre-vingt-trois) actions réparties comme suit:

- 1.550 (mille cinq cent cinquante) actions de souscription initiale;
- 3.353 (trois mille trois cent cinquante-trois) actions de catégorie «JH»;
- 5.542 (cinq mille cinq cent quarante et une) actions de catégorie «CIP»;
- 5.922 (cinq mille neuf cent vingt-deux) actions de catégorie «PAL»;
- 5.360 (cinq mille trois cent soixante) actions de catégorie «Acc»;
- 457 (quatre cent cinquante-sept) actions de catégorie «S3»

chacune libérée intégralement et d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,).».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. DIMITRIJEVIC, G. ZUCCARO, A. HECKLEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 8 juin 2005. Vol. 148S Fol. 77 Case 11. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): J. MULLER.

POUR COPIE conforme à l'original.

Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009097996/103.

(090117801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

Oxus Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.590.

L'an deux mille neuf, le trente juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, au Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'Assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Oxus Holding S.A. (la Société), une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.590. La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 juillet 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2041 du 20 septembre 2007. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire prénommé, en date du 13 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 342 du 9 février 2008.

L'Assemblée est présidée par Gabriel de La Bourdonnaye, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, qui nomme en tant que secrétaire Laetitia Vauchez, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée désigne en tant que scrutateur Olivier Too, avocat à la cour, résidant professionnellement à Luxembourg (le président, le secrétaire et le scrutateur constituent ensemble le bureau de l'Assemblée (le Bureau)).

Les actionnaires représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par les représentants des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent acte et seront signées par toutes les parties.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. que 34.201 (trente-quatre mille deux cent une) actions d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, représentant quatre-vingt dix-neuf pour cent du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et peut délibérer des points de l'ordre du jour reproduit ci-après;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 1 (un euro) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 34.332 (trente-quatre mille trois cent trente-deux euros) représenté par 34.332 (trente-quatre mille trois cent trente-deux) actions d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, à un montant de EUR 34.333 (trente-quatre mille trois cent trente-trois euros), par voie de l'émission de 1 (une) action de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro);

2. Souscription et paiement en nature de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par le biais de l'apport à la Société des actions détenues par ACTED dans la société LLC Micro Lending Organization "Oxus Micro Finance";

3. Modification consécutive de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts); et

4. Modification du registre des actionnaires de la Société afin d'y refléter l'émission de la nouvelle action telle que mentionnée au points 2. et 3. ci-dessus, avec pouvoir et autorisation donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg de procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la nouvelle action émise dans le registre des actionnaires de la Société, et d'accomplir toutes formalités y relatives (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1 (un euro) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 34.332 (trente-quatre mille trois cent trente-deux euros) représenté par 34.332 (trente-quatre mille trois cent trente-deux) actions d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, à un montant de EUR 34.333 (trente-quatre mille trois cent trente-trois euros), par voie de l'émission de 1 (une) action de la Société, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) et l'Assemblée émet cette nouvelle action (la Nouvelle Action) ensemble avec la prime d'émission d'un montant total de EUR 1.049.999 (un million quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf euros).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'approuver la souscription de l'augmentation de capital et sa libération de la manière suivante:

Intervention - Souscription - Libération

Les actionnaires existants renonçant à leur droit préférentiel de souscription, est alors intervenue aux présentes:

ACTED, association sans but lucratif de droit français, avec siège social au 33, rue Godot de Mauroy, 75009 Paris, France, déclare par les présentes (i) souscrire à la nouvelle action de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) et (ii) libérer et payer cette nouvelle action par l'apport de 12.821 (douze mille huit cent vingt et une) actions de la société LLC Micro Lending Organization "Oxus Micro Finance", une société de droit du Tadjikistan, ayant son siège social au 73, Tolstoy Street, Ismoili Somoni District, Dushanbe, République du Tadjikistan, immatriculée auprès du ministère de la Justice du Tadjikistan sous le numéro 2389 (l'Apport).

L'apport en nature à la Société ci-dessus, d'un montant net total de EUR 1.050.000 (un million cinquante mille euros), est à affecter de la manière suivante:

(i) un montant de EUR 1 (un euro) sera à attribuer au compte capital social nominal de la Société, et

(ii) le solde restant d'un montant de EUR 1.049.999 (un million quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf euros) est à attribuer au compte de prime d'émission de la Société.

L'Apport fait en nature a été évalué par MAS Luxembourg S.à r.l., réviseur d'entreprises, dont le rapport - après avoir été signé ne varietur par le notaire et le mandataire des comparants, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré - est arrivé à la conclusion suivante:

"Sur base des vérifications mentionnées ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'Apport qui correspond au moins à la valeur de l'action ainsi qu'à la prime d'émission à émettre en contrepartie, soit EUR 1.050.000."

Il résulte d'un contrat d'apport et de souscription que le prédit apport est à la disposition de la société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts de la Société afin d'y refléter la résolution ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital souscrit de la société est de EUR 34.333,- (trente-quatre mille trois cent trente-trois euros) représenté par 34.333 (trente-quatre mille trois cent trente-trois) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune."

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de (i) modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y inscrire le nouveau nombre d'action de la Société détenues par ACTED, et de (ii) donner pouvoir et autorisation à tout administrateur de la Société et à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg afin de procéder individuellement, au nom de la Société, aux inscriptions dans le registre des actionnaires de la Société.

L'Assemblée décide en outre d'accorder pouvoir et autorisation à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg pour accomplir les formalités nécessaires relatives à l'émission de la nouvelle action de la Société à auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et concernant la publication dans le Mémorial, Recueil des

Sociétés et Associations C, et plus généralement, d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de l'accomplissement des résolutions précédentes.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations, et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés à un montant d'environ deux mille cinq cents euros (€ 2.500,-).

Dont acte, passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, les comparants ont signé avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: de La Bourdonnaye, L. Vauchez, O. Too, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7771. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Memorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 juillet 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009097982/106.

(090117431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

IK Investment Partners Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 145.928.

In the year two thousand nine, on the thirteenth of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "IK Investment Partners Luxembourg S.à r.l.", (hereafter the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, incorporated by deed enacted on April 20, 2009, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 145.928.

The meeting is opened at 2 p.m. and presided by Mrs. Catherine Desso, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Sévrine Silvestro, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the corporate capital by an amount of 100,000.- EUR (one hundred thousand Euros) so as to raise it from its present amount of 12,500.- EUR (twelve thousand five hundred Euros) to 112,500.- EUR (one hundred twelve thousand five hundred Euros) by the issue of 100,000 (one hundred thousand) new shares of 1.- EUR (one Euro) each, by contribution in cash.- Subscription and payment of the new shares.

2. Amendment of articles 8.1 of the articles of association.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution:

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of 100,000.- EUR (one hundred thousand Euros) so as to raise it from its present amount of 12,500.- EUR (twelve thousand five hundred Euros) to 112,500.- EUR (one hundred twelve thousand five hundred Euros) by the issue of 100,000 (one hundred thousand) new shares of 1.- EUR (one Euro) each, by contribution in cash and to admit to the subscription of 100,000 (one hundred thousand) new shares, the existing sole shareholder as follows.

Intervention - Subscription - Payment

- IK Investment Partners S.à r.l., a Luxembourg Société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscribed at the Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg under the number B 98.911.

Here represented by Mrs. Catherine Desso, "avocat à la cour", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich;
Declared to subscribe to the new shares and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

Shares	Shares	EUR
IK Investment Partners S.à r.l.	100,000	100,000.-
Total	100,000	100,000.-

so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of 100,000.- EUR (one hundred thousand Euros), as was certified to the undersigned notary.

Second resolution:

The meeting decides to amend articles 8.1 of the articles of association as follows:

" **8.1.** The Company's capital is set at EUR 112,500.- (one hundred twelve thousand and five hundred euros), represented by 112,500 (one hundred twelve thousand five hundred) shares of EUR 1.- (one euro) each."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 2.30 p.m.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with Us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le treize juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "IK Investment Partners Luxembourg S.à r.l.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu le 20 avril 2009, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 145.928.

L'assemblée est ouverte à 14.00 heures et présidée par Maître Catherine Desso, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Maître Sévrine Silvestro, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les toutes les parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 100.000.- EUR (cent mille euros), pour le porter de son montant actuel de 12.500.- EUR (douze mille cinq cents euros) à 112.500.- EUR (cent douze mille cinq cents euros) par l'émission de 100.000 (cent mille euros) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune, par apport en numéraire.- Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

2.- Modification des articles 8.1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 100.000.- EUR (cent mille euros), pour le porter de son montant actuel de 12.500.- EUR (douze mille cinq cents euros) à 112.500.- EUR (cent douze mille cinq cents euros) par l'émission de 100.000 (cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1,- EUR (un

euro) chacune et d'admettre à la souscription les 100.000 (cent mille) nouvelles parts sociales l'associé unique existant comme suit:

Intervention - Souscription - Paiement

- IK Investment Partners S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.911.

Représentés par Maître Catherine Dessoy, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, a déclaré souscrire 100,000 (cent mille) nouvelles parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire comme suit:

Parts sociales	Parts sociales	EUR
IK Investment Partners S.à r.l.	100.000	100.000,-
Total	100.000	100.000,-

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 100.000,- EUR (cent mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier les articles 8.1 des statuts comme suit:

" **8.1.** Le capital social est fixé à EUR 112.500,- (cent douze mille cinq cents euros), représenté par 112.500 (cent douze mille cinq cents) parts sociales de EUR 1,- (un euro) chacune."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, S. SILVESTRO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2009. Relation: LAC/2009/28080. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009097997/120.

(090117911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

Koch Nitrogen Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.004,00.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 143.760.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth of June.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

KF International Holdings, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware (United States of America), having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 (County of New Castle), United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware (United States of America) under number 3711280,

here represented by Mr. Gael TOUTAIN, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on June 30, 2009.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established in the Grand Duchy of Luxembourg under the name of Koch Nitrogen Holdings S.à r.l. (the "Company"), with registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 143.760, established pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, of December 10, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 133, dated January 21, 2009, and whose bylaws have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of March 25, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1150, dated June 11, 2009.

II. The Company's share capital is set at forty thousand two United States Dollars (USD 40,002.-) represented by forty thousand two (40,002) shares of one United States Dollar (USD 1.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the corporate capital by two United States Dollars (USD 2.-) to raise it from its present amount of forty thousand two United States Dollars (USD 40,002.-) to forty thousand four United States Dollars (USD 40,004.-) by creation and issue of two (2) new shares of one United States Dollar (USD 1.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon, KF International Holdings, LLC, prenamed, declares to subscribe the two (2) new shares and to fully pay them up at their nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each for an aggregate amount of two United States Dollars (USD 2.-), together with a total share premium of one hundred and thirty-nine thousand nine hundred and ninety-eight United States Dollars (USD 139,998.-), by contribution in kind consisting in the conversion of one receivable in the amount of one hundred and forty thousand United States Dollars (USD 140,000.-) held by KF International Holdings, LLC, prenamed, towards the Company, which receivable is incontestable, payable and due (the "Receivable").

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by:

- a balance sheet dated June 30, 2009 of KF International Holdings, LLC, prenamed, certified 'true and correct' by its management;
- a contribution declaration of KF International Holdings, LLC, prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the Receivable.

Effective implementation of the contribution

KF International Holdings, LLC, prenamed, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the Receivable has consequently not been assigned and no legal or natural person other than KF International Holdings, LLC, prenamed, is entitled to receive payment of the Receivable;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Receivable, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Report of Company's managers

The report of the managers of the Company, dated June 30, 2009 annexed to the present deed, attests that Mr. Mark A. Soucie, authorized manager of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company owing the above described contribution in kind, expressly agree with its description, with its valuation and confirm the validity of the subscription and payment.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 first paragraph of the Company's articles of association is amended and shall read as follows:

" **Art. 6. first paragraph.** The share capital is fixed at forty thousand four United States Dollars (USD 40,004.-) represented by forty thousand four (40,004) shares of one United States Dollar (USD 1.-) each."

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at two thousand Euro (€ 2,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente juin.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

KF International Holdings, LLC, une société à responsabilité limitée (limited liability company) constituée selon les lois du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 (Comté de New Castle), Etats-Unis d'Amérique, inscrit auprès du Secretary of State du Delaware (Etats-Unis d'Amérique) sous le numéro 3711280,

ici représenté par M. Gael TOUTAIN, employé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée le 30 juin 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination de Koch Nitrogen Holdings S.à r.l. (la "Société"), ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 10 décembre 2008, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.760, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 133, en date du 21 janvier 2009, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1150, en date du 11 juin 2009.

II. Le capital social de cette Société est fixé à quarante mille deux Dollars Américains (USD 40.002,-), représenté par quarante mille deux (40.002) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux Dollars Américains (USD 2,-) afin de le porter de son montant actuel de quarante mille deux Dollars Américains (USD 40.002,-) à quarante mille quatre Dollars Américains (USD 40.004,-) par la création et l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) chacune.

Souscription - Libération

KF International Holdings, LLC, prénommée, déclare souscrire aux deux (2) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement à leur valeur nominale unitaire d'un Dollar Américain (USD 1,-) chacune, pour un montant total de deux Dollars Américains (USD 2,-), ensemble avec une prime d'émission de cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Dollars Américains (USD 139.998,-) par apport en nature consistant en la conversion d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de cent quarante mille Dollars Américains (USD 140.000,-) détenue par KF International Holdings, LLC, précitée, à l'encontre de la Société (la "Créance").

Preuve de l'existence et valeur de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- un bilan au 30 juin 2009 de KF International Holdings, LLC, prénommée, certifié "sincère et véritable" par ses représentants légaux;
- une déclaration d'apport de KF International Holdings, LLC, prénommée, certifiant qu'il est propriétaire sans restrictions de la Créance.

Réalisation effective de l'apport

KF International Holdings, LLC, prénommée, par son mandataire, déclare que:

- il est seul propriétaire sans restrictions de la Créance et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- la Créance n'a pas fait l'objet d'une quelconque cession et aucune personne morale ou physique autre que KF International Holdings, LLC, prénommée, n'a le droit d'acquiescer la Créance;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la Créance, aux fins d'effectuer son transfert et le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Rapport des gérants

Le rapport des gérants de la Société en date du 30 juin 2009, annexé aux présentes, atteste que Monsieur Mark A. Soucie, gérant autorisé de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la Société à raison de l'apport en nature décrit plus haut, marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation et confirment la validité des souscriptions et libérations.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6, premier alinéa des statuts de la Société est modifié pour adopter la teneur suivante:

" **Art. 6. premier alinéa.** Le capital social est fixé à quarante mille quatre Dollars Américains (USD 40.004,-) représenté par quarante mille quatre (40.004) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille Euro (€ 2.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Toutain, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 juillet 2009. Relation: EAC/2009/7772. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 juillet 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009097981/148.

(090117389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2009.

Hemera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.680.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 29 mai 2009 que l'assemblée des actionnaires décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Christophe Antinori, demeurant à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, Xavier Fabry demeurant à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, et Monsieur Thierry Antinori.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Edouard Maire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009096849/21.

(090115298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

Midland Pyxis Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 32.335.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration du 13 juillet 2009

1. La cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur, décidée par les administrateurs restants en date du 17 décembre 2008 n'a pas été ratifiée.

2. La cooptation de M. Jacques CLAEYS comme administrateur, décidée par les administrateurs restants en date du 11 décembre 2008 a été ratifiée et ce dernier a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. Mme Virginie DOHOGNE, administrateur de sociétés, née à Verviers (Belgique), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

4. Mme Virginie DOHOGNE a été nommée comme présidente du conseil d'administration en remplacement de M. Gérard BIRCHEN jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MIDLAND PYXIS GROUP S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009096878/23.

(090115239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

ArcelorMittal Belval & Differdange, Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.983.

Extrait Du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2008 tenue le 20 mars 2009

5. Les mandats de tous les administrateurs sont venus à échéance. L'Assemblée générale décide de reconduire pour une nouvelle période de un (1) an les mandats des administrateurs suivants:

- André BOCK avec adresse professionnelle au 24-26 boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
- Jean-Michel DENGLER avec adresse professionnelle à Site de Belval, L-4008 Esch-sur-Alzette
- Patrick DURY avec adresse professionnelle au 11 rue de Commerce, L- 1351 Luxembourg
- Robert ENGEL avec adresse professionnelle à Site de Differdange, L- 4503 Differdange
- Alain KINN avec adresse professionnelle au 60 boulevard J.F. Kennedy, L-4170 Esch-sur-Alzette
- Luc SCHEER avec adresse professionnelle au 66 rue de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette
- Gérard STOLL avec adresse professionnelle à Z.I. Haneboesch, L-4562 Differdange
- Emile REUTER avec adresse professionnelle au 66 rue de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette
- Nico REUTER avec adresse professionnelle au 66 rue de Luxembourg, L-4009 Esch-sur-Alzette
- Dimitri VAN DEN ENDE avec adresse professionnelle au 24-26 boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
- Marco VALENTINY avec adresse professionnelle au 19-21 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Jeannot WARINGO avec adresse professionnelle au 2 rue de la Congrégation, L-2931 Luxembourg

Leurs mandats viendront à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2010.

Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Pour extrait conforme.

André Bock

Président

Référence de publication: 2009097550/27.

(090116738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Compagnie Financière de l'Accessoire Textile S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 58.419.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 juillet 2009.

Résolutions:

L'assemblée prend acte de et accepte la démission de Monsieur Vincent THILL, né le 04/03/1971 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur;

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur Monsieur Andrea CARINI, employé privé, né le 20/09/1967 à Tripoli (Libie), demeurant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Son mandat ayant comme échéance l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 30 juin 2011.

L'assemblée décide de proroger, à l'instar des deux autres administrateurs, le mandat de l'administrateur Monsieur Stefano DE MEO, employé privé né le 01/01/1976 à Somma Lombardo (Italie) et demeurant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Son mandat ayant comme échéance l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 30 juin 2011.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30 juin 2009 comme suit:

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2009096912/27.

(090115473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2009.

S.P.I.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 49.920.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 15 juillet 2009.

La démission de Madame Marie-Fiore RIES-BONANI de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Jacopo ROSSI, employé privé, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

S.P.I.C. S.A.

Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009097531/16.

(090116394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

Adi Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 73.877.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009097065/11.

(090116670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.

**Goldmann Finance SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Goldman Finance Holding S.A.).**

Siège social: L-3333 Hellange, 29, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 85.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009097648/11.

(090116285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2009.
